

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 2 SEPTEMBRE 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4163-2021

DEMANDE DE REVISION DE LA DECISION D-2021-072 RENDUE
DANS LE DOSSIER R-4150-2021

Le Régisseur désigné dans ce dossier est : **M^e Simon Turmel (Président de la formation)**

L'avocate de la Régie est **M^e Annie Gariépy**

La **demanderesse** est :

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représentée par M^e Franklin S. Gertler

L'intervenant qui participe à la présente audience est :

ÉNERGIR

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 13 h 07

Fin de l'audience : 16 h 50